

Aiglemont Flash Infos

Bulletin d'Informations – N° 64 - Novembre 2017

Edito du Maire

Que se cache-t-il sous les cartons verticaux situés sur les trottoirs de la rue Victor Hugo et de la rue de Tanimont ? Deux bornes de recharge destinées à accueillir des véhicules électriques.

Dans les prochaines semaines, ils seront enlevés pour dévoiler les bornes fabriquées sur le site de Donchery par la société Nexans. Chacune des deux bornes pourra accueillir deux véhicules dont l'un fera partie de la flotte d'autopartage gérée par la Communauté d'Agglomération Ardennes Métropole, collectivité porteuse du projet équipant son territoire de 149 bornes.

Cette solution d'autopartage permettra aux Aiglemontais de réserver et d'emprunter un véhicule électrique pour une durée limitée sous réserve d'un abonnement au service tandis que les possesseurs de voitures électriques pourront recharger rapidement leur véhicule personnel.

La démarche de développement durable, largement portée par la commune d'Aiglemont dans de nombreux domaines, trouvera avec l'autopartage une solution écologique profitable à un large public.

Philippe DECOBERT

Une nouvelle façon de voyager

Un système d'autopartage est actuellement à l'étude dans plusieurs communes d'Ardenne Métropole. Avant le lancement sur notre territoire de cette nouvelle manière de voyager, nous vous proposons d'aller participer à une réunion d'information à Montcy-Notre-Dame le samedi 3 novembre de 18 h à 19 h 30. Cette rencontre sera animée par un expert en autopartage, salarié du Groupe La Poste, missionné par Ardenne Métropole.

L'objectif de cette réunion est de vous informer en tant qu'habitants du territoire concerné et d'échanger avec vous. **D'abord sur le système, de manière générale :** Comment définissez-vous l'autopartage ? Quelle différence avec le covoiturage ? Comment fonctionne l'autopartage ? Qui l'utilise aujourd'hui ? Qu'est-ce qu'un autopartageur ? Où est-ce pratiqué dans les Ardennes ? Dans le Grand Est ? En France ?

Ensuite sur votre sensibilité : Etes-vous concernés par l'autopartage ? Sur quels trajets ? Seriez-vous tentés d'expérimenter l'autopartage ? Pourquoi ? Si non, pourquoi ne vous sentez-vous pas concernés ? Qu'est-ce qui vous encouragerait à le tester ? A vous abonner ?

Ce sera aussi **l'occasion de répondre à vos attentes :** Quelles fonctionnalités vous semblent-elles essentielles ? Comment accéder au système ? Quel prix seriez-vous prêts à payer ?

Autant d'interrogations auxquelles la réunion du 3 novembre prochain permettra d'apporter des réponses adéquates.

Le Football-club se redresse

Pour préserver le terrain d'honneur réservé aux matches officiels en attendant la fin des travaux sur la plateforme d'entraînement, les joueurs s'entraîneront désormais sur les installations de l'ASPTT situées au coté du complexe de tennis. Une convention de mise à disposition gracieuse a donc été signée. Cette solution permettra aux footballeurs Aiglemontais de bénéficier d'une structure aux normes, en attendant la fin des travaux de stabilisation de l'autre terrain qui était en pente et sur lequel ils disputaient les entraînements et qui sera préparé pour accueillir la traditionnelle brocante du mois de mai.

Désireuse de fournir à ses joueurs un équipement correct, la commune accompagne l'opération de remise aux normes des terrains en trouvant **des solutions qui ne lui coûtent pas d'argent**.

Rentrée des écoles

Les effectifs scolaires sont en hausse. Pour l'année 2017-2018, les six classes enregistrent 163 élèves, soit six de plus que l'année dernière. L'école maternelle est complète. Cette augmentation est due à l'accueil des enfants provenant de la Grandville qui a perdu son école maternelle. Les deux conseils municipaux ont donc signé une convention pour que les habitants de la Grandville participent financièrement au fonctionnement de l'école maternelle d'Aiglemont.

Par ailleurs, la modernisation des équipements scolaires se poursuit. Les six classes sont maintenant toutes équipées de TBI, les fameux tableaux blancs interactifs réglables en hauteur selon la taille des enfants, le dernier venant d'être installé. Coût de cet investissement : plus de 3 000 €.

3^{ème} fleur et coup de cœur

La commune conserve sa 3^{ème} fleur du label « Villes et Villages Fleuris 2017 » et reçoit en plus le prix « Coup de cœur » départemental. Cette double récompense est le fruit des efforts des Aiglemontais et de la commission du cadre de vie qui ne cessent d'imaginer ce qui peut embellir leur village.

Le jury départemental de fleurissement n'est pas resté de marbre lors de son passage ici en juillet dernier. Il a donc fait connaître sa décision. Un encouragement pour les habitants pour faire éclore d'autres idées. Ainsi de nouvelles créations voient le jour avec l'implantation dans la commune des panneaux consacrés au fauchage raisonné, un concept qui sera développé dans le prochain bulletin municipal.

Téléthon le 2 décembre

La commune sera de nouveau partenaire du Téléthon. Elle s'associe à l'opération portée par l'entreprise Poncin. Cette opération se déroulera exceptionnellement le 2 décembre, soit une semaine avant la date officielle, en raison de la disponibilité de la salle. De nombreuses animations sont programmées : tournoi de poker, présentation de véhicules de prestige et de compétition, démonstrations et essais de 4x4, tombola, restauration...Elles se dérouleront principalement dans la rue Marcel Dorigny, la salle des fêtes et aux abords de la salle polyvalente ainsi que sur le terrain communal où les 4x4 évolueront.

A chaque édition du Téléthon, la société Poncin avec le partenariat de la commune se lance sans réserve dans la collecte de fonds. L'année dernière, avec l'ensemble des partenaires, les organisateurs ont réuni **plus de 44 000 €**. C'était le plus grand point de collecte de Champagne-Ardenne. Qu'en

sera-t-il le 2 décembre prochain ? On espère que les Aiglemontais et les habitants des communes riveraines manifesteront encore plus de générosité qu'en 2016.

La Télémédecine passe par chez nous

La commune a été sollicitée par le Groupement Hospitalier Nord-Ardenne pour accueillir sur son territoire deux antennes relais de télémédecine, reliant le Centre Hospitalier Manchester et l'hôpital de Nouzonville. Un mâ-t-support destiné à recevoir les dispositifs d'équipements techniques sera installé sur la façade arrière de la mairie. L'opération rapportera une recette supplémentaire de **1 600 € par an** au budget de la commune.

Marché du vendredi

Situé à l'intersection de la rue Corvisart et de la rue Parmentier, ce marché se déroule tous les vendredis de 17 à 19 heures. Ce commerce a démarré il y a quelques mois par la vente de fruits et légumes par M. Saintrais. Très vite, il a attiré d'autres marchands, un fromager ainsi qu'un boucher-charcutier ont rejoint le vendeur de primeurs. C'est une affaire qui marche et une offre qui vient compléter les commerces locaux et ambulants.

L'eau est de bonne qualité

Vous êtes nombreux à nous signaler un démarchage sur la qualité de l'eau distribuée aux robinets. Sachez qu'elle fait l'objet d'une attention et des soins tout à fait particuliers de la part des services de l'agglomération. La commune a, pour sa part, mis en place des périmètres de protection qui permettent aujourd'hui de distribuer **une eau de bonne qualité et en tout point conforme à la réglementation**. Pour tout renseignement, adressez-vous au service de l'eau de la Communauté d'agglomération. Tél. 03 24 57 13 78.

Commémoration du 11-Novembre

Un nouveau nom sera inscrit sur le monument aux morts de la Commune, celui d'Edouard Gueury, mort pour la France en 1918. Natif d'Aiglemont, il a été longtemps oublié par sa commune. Cet oubli va être réparé. Une plaque portant son nom sera déposée au monument aux morts au cours de la commémoration du 11-Novembre.

Colis de fin d'année

Fidèle à la tradition, l'équipe municipale procédera à la distribution des colis de fin d'année au cours de la deuxième quinzaine de décembre. Ces colis seront portés au domicile des bénéficiaires par les conseillers municipaux. Pour en bénéficier, il faut avoir 67 ans ou plus.

Le PACS désormais à la mairie

Le 11 novembre prochain, la mairie enregistrera le premier Pacte Civil de Solidarité (PACS) contracté sur son territoire. Depuis leur mise en place par le gouvernement Jospin en 1999, les PACS étaient gérés par les tribunaux d'instance et les notaires. A partir du 1^{er} novembre, les mairies vont se substituer aux tribunaux d'instance.

Commune solidaire

Pour aider les victimes de l'ouragan Irma qui a sévi dans les îles françaises en septembre dernier, la commune a envoyé 500 € à Saint-Martin et Saint-Barthélemy par l'intermédiaire de la Croix Rouge. Une solidarité qui s'est déjà manifestée dans le passé à l'égard de quelques communes sinistrées du Nord de la France.

Sapin de Noël

La Commission municipale du Cadre de vie propose d'offrir un sapin de Noël aux habitants qui s'engageront à le placer devant leur maison et à le décorer à leurs frais. Seules les 30 premières demandes pourront être satisfaites. Coupon réponse de réservation à retirer à la mairie et à le retourner avant le vendredi 17 novembre.

Agenda

11 novembre : Rassemblement pour le défilé à 11 heures devant la mairie suivi du repas des anciens combattants.

18 novembre : Repas dansant du Football-Club Neufmanil-Aiglemont.

25 novembre : Repas de la Sainte-Cécile de la Batterie Fanfare l'Aiglemontaise.

2 décembre : Téléthon et présentation de véhicules 4 x 4 prolongement le dimanche 3.

5 décembre : Commémoration d'Afrique du Nord. Rassemblement à 11 heures au monument aux morts.

6 décembre : Saint-Nicolas organisée par le Comité des Fêtes et de Loisirs.

16 décembre : Assemblée Générale des Anciens Combattants à 10 heures.

17 décembre : Cyclo-cross d'Aiglemont

6 janvier 2018 : Vœux du maire à 18 h 30 à la salle polyvalente.

Pour contacter la mairie

Tél. 03 24 33 36 80 ; courriel : mairie@aiglemont.fr

Internet : découvrez le nouveau site de la commune : www.aiglemont.fr

Directeur de la publication : Philippe Decobert, Maire d'Aiglemont.

Comité de rédaction : Marie-Claude Decobert, Daniel Georges, Jacqueline Le Brun, Gérard Moïny, Jacky Robert, Maryse Smigielski, Yann Tronchet.